



COMITE DE JUMELAGE D'ESNANDES

Salon toutes collections ESNANDES

Samedi 23 mai 2026

REGLEMENT

**19 rue du Pertuis
17137 Esnandes**

Le salon des collectionneurs est ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Le prix de la table de 1,8 m de long est fixé à 10€. Chaque exposant devra occuper la totalité du métrage qu'il aura réservé, avec interdiction de rétrocéder ou de sous-louer à un tiers sans l'autorisation des organisateurs.

Il est interdit d'ajouter des tables pour les exposants se trouvant en bout de rangée.

Les documents et les objets présentés sont tous sous la responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. L'association organisatrice ne saurait être responsable notamment en cas de perte, casse, vol et autres détériorations, y compris en cas de force majeure. Toutes les marchandises exposées doivent être assurées par l'exposant.

Les exposants seront tenus responsables des dommages causés aux locaux ou au matériel mis à leur disposition.

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers.

L'exposant est tenu d'avoir une présence sur son stand pendant la durée de la manifestation pour le respect de la clientèle et ne pourra quitter la salle avant la fermeture au public à 18h, sauf acceptation de l'organisateur.

Tout stand non occupé une heure après l'ouverture au public cédé à un autre exposant sans qu'il puisse être fait réclamation sauf si cela est spécifié lors de la réservation.

L'installation des exposants se fera de 7h à 9h. Une fois installé, celui-ci s'engage à ne pas entraver les accès de la salle ni la circulation du bus Yelo avec son véhicule et à garer celui-ci sur le parking arrière de l'espace Audineau. L'ouverture au public aura lieu à 9h.

Il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement sauf annulation due à une décision communale ou préfectorale.

Seules les réservations accompagnées de leur règlement total seront prises en considération.

Les exposants en signant leur demande d'inscription, acceptent les prescriptions du règlement de la manifestation.

A le . Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Petite restauration sur place.
Comité de jumelage d'Esnandes
Salon toutes collections
Samedi 23 mai 2026

Salle des fêtes Jean Audineau

Route de Charron. Esnandes

Bulletin d'inscription

Nom et prénom de l'exposant :

Adresse :

N° Téléphone :

Courriel (**écrire très lisiblement**) :

Réserve un stand de table (s) de 1,8m de long au prix de ☐ 10 euros la table soit
€ ☐

En qualité de négociant

Particulier

Règlement joint : euros à l'ordre du comité de jumelage d'Esnandes

La photocopie d'une pièce d'identité et du KBIS est à joindre obligatoirement au bulletin.

Pièce d'identité Passeport ☐

CNI ☐

N° Pièce d'identité.....délivrée le..... par.....

Pour les professionnels : Numéro de registre du commerce :

Fait à Esnandes.....le.....

Signature obligatoire